

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### Désignation

LFLgrec désigne un organisme prestataire de formation professionnelle, sis au 11 chemin du Parc de Charonne, 75020 Paris.

LFLgrec met en place et dispense des formations intra-entreprises et des formations par visioconférence sur l'ensemble du territoire national. Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de LFLgrec.
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les opérateurs de compétence agréés chargés d'accompagner la formation professionnelle.

### Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'établissement LFLgrec pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'établissement implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### Devis et attestation

Pour chaque formation, LFLgrec s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à LFLgrec un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre LFLgrec, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émergence peuvent lui être fournies.

### Prix et modalités de paiement

Actuellement, les prix des formations sont indiqués en euro et ne sont pas soumis à la TVA (article 293B du C.G.I.). Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant sans escompte. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le début de la formation.

### Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où LFLgrec ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

## Conditions de report ou d'annulation d'une action de formation

L'annulation de la formation est possible, à condition de le faire au moins 11 jours ouvrés avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par email à l'adresse email de LFLgrec. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrés avant la date du début de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrés avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 11 jours ouvrés avant la date du début de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, LFLgrec ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

## Programme de la formation

Si nécessaire, l'intervenant pourra modifier le contenu du programme de la formation suivant l'actualité ou le niveau du stagiaire. Le contenu du programme est fourni à titre indicatif.

## Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale ne peut être effectuée sans l'accord exprès de LFLgrec. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie des documents qui lui ont fournis lors de la formation.

## Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à LFLgrec sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

LFLgrec s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client.

LFLgrec s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

## Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française.

En cas de litige survenant entre LFLgrec et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.